

Lundi 8 mars 2021

Décès de Sylvie Feit, comédienne, administratrice de l'Adami

L'ensemble du Conseil d'administration de l'Adami, sa présidente Anne Bouvier, Bruno Boutleux, son directeur général-gérant, ont la douleur de faire part du décès de Sylvie Feit, comédienne et membre du Conseil d'administration de l'Adami depuis plus de 25 ans.

Artiste dès son plus jeune âge, Sylvie Feit s'est formée à l'École du Spectacle et au Conservatoire national d'art dramatique à Paris. Comédienne de théâtre, de cinéma et de doublage, sa carrière s'étend sur près de 60 ans.

Sylvie Feit était une artiste lumineuse à l'engagement viscéral et d'une immense générosité. Une militante et une femme de foi. Un amour total pour son métier et la cause des artistes-interprètes. Elle prit notamment une part active au combat des artistes de doublage dont la longue grève de 1995 permit d'aboutir à une plus juste reconnaissance de leur métier.

« L'Adami c'est ma vie », aimait-elle à dire. Membre de nombreuses commissions, elle était également très investie dans la transmission de son métier au travers notamment de l'opération Talents Adami Cinéma qu'elle a dirigée entre 2007 et 2014.

Grande comédienne de théâtre, nous avons pu la voir sur scène dernièrement dans Le cas de la famille Coleman de Claudio Tolcachir, mise en scène par Johanna Boyer.

Elle laisse un grand vide. Notre peine est immense. Nous adressons nos plus chaleureuses pensées à sa famille et à ses proches que nous assurons de toute notre affection.

Contact presse :
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes, l'Adami gère les droits, aide financièrement les projets, défend les intérêts et accompagne la carrière de plus de 100 000 comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs...

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO) »), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous